

CHRONIQUE DU MOIS

L'ouverture de la session du parlement fédéral a eu lieu le 8 de ce mois. L'adresse au discours du trône a été votée sans opposition à la chambre des communes. Le discours du trône annonce ni grandes mesures, ni travaux importants.

Le ministère, qui a constaté, pour cette année, un déficit dans le budget, le premier depuis la confédération, ne veut pas sans doute augmenter le fardeau de la dette publique, et se tient aux entreprises déjà commencées. Toutefois, l'opposition reproche déjà au gouvernement de ne pas vouloir régler plusieurs questions importantes qui demandent une solution immédiate, entr'autres la limitation des bornes du Nord-Ouest d'Ontario, l'affaire des pêcheries, le chemin de fer du Pacifique, la loi de faillite. Les débats ne font que commencer, et nous devons nous attendre à de rudes joutes oratoires d'ici à quelque temps. Le ministre des finances a présenté son exposé financier mardi dernier.

La question de la protection, à laquelle les villes de cette province attachent une importance vitale, reviendra assurément sur le tapis. Il n'y a pas de doute que nos hommes publics, voyant la ruine rapide de nos manufactures, traiteront ce sujet avec l'attention qu'il mérite. L'expérience des dernières années a surabondamment démontré la nécessité d'une protection incidente, si nous voulons épargner aux manufacturiers canadiens une compétition ruineuse de la part des Américains. Il ne se peut pas que le ministère, ancré dans ses principes de libre-échange, reste sourd aux protestations qui s'élèvent de tous les points du pays contre une politique qui dépeuple nos villes et réduit à la misère le plus grand nombre de nos artisans et de nos ouvriers. Nous espérons que cette année le gouvernement fera au moins quelque chose pour les industries qui ont le plus souffert de ce manque de protection.

L'élection d'un représentant aux communes pour le comté de